

APPAREILS DE CUISSON PORTATIFS

COMMENT LES UTILISER ET EN PROFITER EN TOUTE SÉCURITÉ?



Appareils de cuisson portatifs

L'utilisation des appareils de cuisson portatifs (barbecues) comporte certains risques. Il est donc primordial de les utiliser en appliquant les méthodes appropriées, mais aussi de les entretenir et de les entreposer en toute sécurité.

Vérification préventive d'un barbecue au gaz

- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur du barbecue, ainsi que les pièces mobiles.
- Assurez-vous que les boutons de contrôle sont fermés.
- Gardez le couvercle ouvert et ouvrez prudemment le gaz.
- Aspergez les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites.
- Remplacez les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz.

Lorsque vous utilisez votre barbecue au gaz

- Assurez-vous d'être dans un endroit bien aéré et éloigné de toute matière combustible comme une marquise, une tente ou un abri hivernal.
- Gardez-le hors de la portée des enfants.
- Il est important d'éteindre le barbecue en fermant d'abord l'alimentation du gaz et ensuite, une fois la flamme éteinte, les boutons de contrôle.
- Après son utilisation, placez le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite.

Il est interdit d'utiliser un barbecue au charbon de bois ou au gaz :

- sous un balcon combustible ou une structure de matériau combustible;
- à l'intérieur d'un bâtiment;
- à moins d'un mètre (3 pieds) de tout revêtement combustible, d'une porte ou d'une fenêtre.

Bouteilles de propane

Les bouteilles de propane ne doivent pas être jetées aux ordures même si elles paraissent vides; elles doivent être rapportées aux distributeurs de propane. De plus, il est interdit d'utiliser ou d'entreposer une bouteille de propane seule ou raccordée à un barbecue :

- sous un balcon combustible ou une structure de matériau combustible;
- à l'intérieur d'un bâtiment;
- à moins d'un mètre (3 pieds) de toute ouverture, porte ou fenêtre;
- sous un escalier d'issue ou de secours;
- sous le niveau du sol;
- sur le toit d'un bâtiment.

